



Compte-rendu audience Recteur de l'Académie de Bordeaux

mercredi 9 septembre 2026

Une délégation de la FNEC FP FO a été reçue, mercredi 9 septembre, par le Recteur de l'Académie de Bordeaux. Le Recteur a introduit cette audience en parlant de l'été « pourri » avec les incendies et de la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour l'année scolaire sur les zones sinistrées. Il est revenu ensuite sur les problèmes liés à la cyberattaque mais aussi à la mise en place de nouveaux dispositifs de protection.

La FNEC FP FO a dénoncé les nombreux dysfonctionnements avec les outils informatiques et notamment ONDE. Les dysfonctionnements répétés, notamment depuis la mise en place de « ONDE2 » mettent nos collègues directeurs en grande difficulté : impossibilité de rentrer les données sur les élèves, le travail effectué n'est pas sauvegardé, obligés de remplir les fiches de renseignement à la main...

Le Recteur a reconnu qu'il y avait de nombreux dysfonctionnements notamment liés à la sécurisation des outils. Une réunion en visio est prévue pour les directeurs pour leur fournir la marche à suivre concernant les évaluations nationales. La FNEC a rappelé que la priorité n'était pas celle-là. Il a répondu qu'ils prendraient le temps qu'il faudrait. Qu'il n'y aurait aucune pression. « S'il y a besoin d'un accompagnement spécifique on le fera mais les évaluations nationales restent obligatoires... »

Quand la mise en place des « PAS » se fait au détriment des effectifs par classe et des besoins spécifiques des élèves en situation de handicap !

Alors que les fermetures de classes sont nombreuses dans l'Académie de Bordeaux, des postes pour la mise en place de Pôles d'Appui à la Scolarité, ont été pris sur les postes enseignants dans chaque département.

En Gironde, par exemple, 35 postes ont été créés pour les PAS alors que cette rentrée 2026 s'est faite avec 135 fermetures de classes !

La FNEC FP FO a rappelé que ces pôles d'appuis à la scolarité remettent en cause le droit des élèves à besoins particuliers de bénéficier des soins et des adaptations dont ils ont besoin. Dans une logique comptable, les PAS permettent à l'Education nationale de prendre la main sur les notifications de la MDPH. La FNEC FP FO a rappelé au Recteur qu'au dernier bilan, il annonçait 6% d'élèves dénotifiés grâce à la mise en place des PAS. Cela s'est traduit par l'incompréhension des enseignants et des familles car ces élèves en avaient réellement besoin ! Le Recteur a répondu que le PAS permettait de mieux prioriser les situations. Pour le Recteur, le PAS a permis un meilleur taux d'accompagnement.

Pour la FNEC FP FO, c'est justement ce qu'il faut dénoncer. L'Etat fait des choix budgétaires et à la place de répondre aux besoins de tous les élèves en situation de handicap, il priorise les situations !

Nous n'acceptons pas cette gestion budgétaire au lieu de permettre aux élèves de bénéficier de l'enseignement adapté et des soins auxquels ils ont droit !

Pour la FNEC FP FO, l'urgence est la baisse des effectifs par classe, la création de postes de remplaçants et la création de postes dans les établissements sociaux et médico-sociaux afin que tous les élèves en attente d'une place puissent accéder aux conditions d'apprentissages et aux soins auxquels ils ont droit ! Nous avons réitéré notre demande au Recteur d'utiliser les postes réservés pour les PAS à cette urgence-là !

AESH : mutualisation, précarité et manque

La FNEC FP FO est revenue sur la mutualisations accrue, la sommation de signer des avenants pour les PAS sinon licenciement alors que le PAS double au minimum leur zone d'intervention, la précarité des AESH et le manque d'AESH.

Le DGRH : « Le PAS n'est pas vendeur sur la carte mais on fait très attention à notre ressource. On n'enverra personne loin. Faites-nous remonter toute situation qui poserait un problème. »

Selon le Recteur, le taux d'accompagnement est meilleur qu'à la rentrée précédente. Pour le SG, le problème vient du fait que chaque été, il y a une augmentation de 10 à 15% des notifications.

La FNEC FP FO refuse d'accepter cette vision seulement chiffrée qui ne prend aucunement en considération ce qu'il se passe sur le terrain. Il a informé le Recteur que la FNEC FP FO appelait à une manifestation à Paris le 5 novembre pour dénoncer l'inclusion systématique sans moyens et à marche forcée !

Mutations inter-départementales : STOP au blocage des mutations !

Deux problématiques majeures des mutations des enseignants dans l'Académie de Bordeaux : les entrées dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques, et les sorties des autres départements.

Dans notre académie, il y a des enseignants qui attendent depuis 10 ans de pouvoir muter. D'autres qui vivent la séparation depuis plus de 7 ans, avec tous les problèmes financiers, de santé et de vie sociale que cela engendre. Une collègue attend depuis 18 ans sa mutation !

La FNEC FP FO a rappelé au recteur que bloquer les sorties et les entrées ne peut en aucun cas être la solution.

La FNEC FP FO a demandé au recteur d'intervenir auprès de chaque DASEN, pour résoudre cette situation, notamment lors de la phase d'INEAT-EXEAT. Il doit prendre en compte les besoins des personnels et accorder l'EXEAT à tous !

Listes complémentaires :

Dans notre académie tous les lauréats de la LC du concours à BAC+5 ont été recrutés. Pour la LC du concours à BAC+3, seuls 31 lauréats sur les 54 inscrits ont été appelés.

Déjà dans tous les départements, il manque de personnels notamment en remplacement.

Le SG a répondu qu'il resterait seulement sur les désistements pour faire appel aux LC.

La FNEC FP FO a demandé le recrutement immédiat de toutes les Listes Complémentaires !

Contractuels :

En cette rentrée, aucun département n'a renouvelé ses contractuels. Bien qu'opposée à la contractualisation de notre profession, la FNEC FP FO a rappelé qu'elle défend les droits de tous les personnels. Plusieurs d'entre eux auraient dû être CDisés en cette rentrée mais après 6 ans de bons et loyaux services, ils n'ont pas été renouvelés !

Le SG a annoncé qu'ils étaient en train de recruter notamment dans le Lot-et-Garonne mais qu'ils étaient très près du maximum de recrutement possible.

La FNEC FP FO a exigé le recrutement immédiat des contractuels en attente d'être renouvelés !